



**CENTRE FOR AGING
+ BRAIN HEALTH
INNOVATION**
Powered by Baycrest

**CENTRE D'INNOVATION
SUR LA SANTÉ DU CERVEAU
ET LE VIEILLISSEMENT**
Propulsé par Baycrest



TROUSSE D'INFORMATION 2026-27

Table des matières

Aperçu du programme	_____	3
Pourquoi le CABHI?	_____	5
Dates importantes	_____	5
Impacts du programme Fuel	_____	6
Volets de financement du CABHI	_____	8
Thèmes d'innovation	_____	9
Processus de sélection	_____	10
Admissibilité au programme	_____	11
Critère d'évaluation	_____	13
Règles et obligations	_____	14
Ressources	_____	14

Aperçu du programme

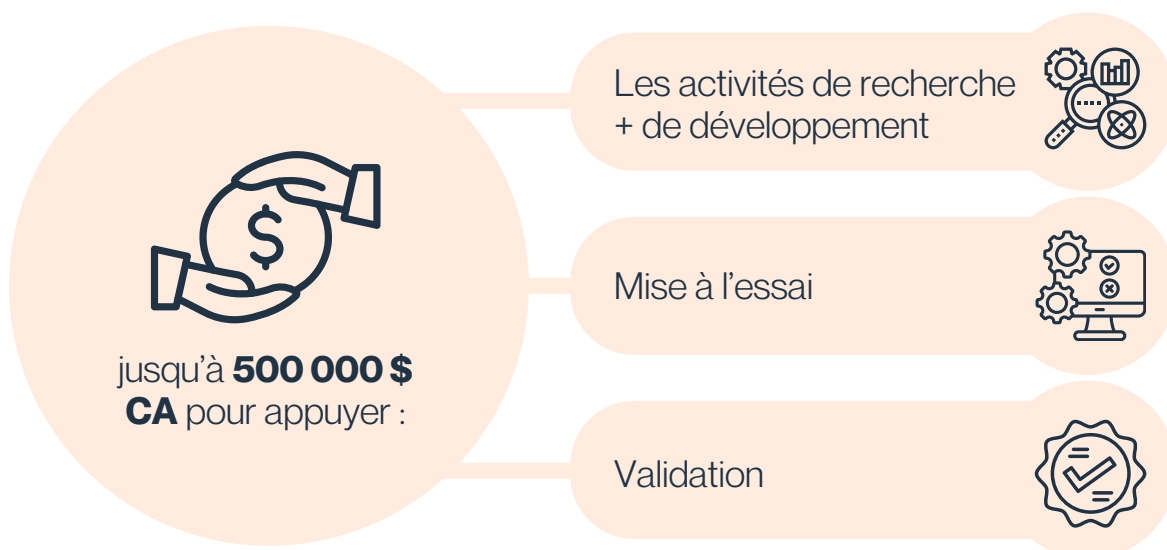
Vision : Un monde où chaque personne âgée mène une vie pleine de sens, épanouissante et digne.

Mission: Favoriser le développement et l'adoption d'innovations transformatrices en matière de vieillissement et de santé du cerveau.

Le Centre d'innovation sur la santé du cerveau et le vieillissement (CABHI), propulsé par Baycrest, reconnaît les obstacles critiques auxquels font face les innovateurs canadiens lorsqu'ils valident des solutions technologiques en santé, en biotechnologie et en technologie financière qui ont le potentiel de résoudre les défis les plus pressants touchant les personnes âgées.

Les entreprises et les chercheurs canadiens rencontrent des obstacles lorsqu'ils cherchent à accéder au capital et aux services à valeur ajoutée pour soutenir la recherche et le développement, l'amélioration des produits et services, la validation essentielle et les projets pilotes. Ces obstacles peuvent nuire à la compétitivité et à la croissance du marché, tout en retardant l'adoption de nouvelles idées pour résoudre les problèmes les plus complexes auxquels font face les personnes âgées.

Le programme Fuel du CABHI est conçu pour cibler ces défis en offrant aux innovateurs canadiens :



En plus du financement, les demandeurs retenus auront accès à une sélection organisée de services d'accélération du CABHI conçus pour optimiser leur parcours d'innovation :



Services de consultation commerciale et corporative :

Recevez des fonds supplémentaires (jusqu'à 5 000 \$) pour couvrir des services de consultation externes à l'appui de l'atteinte de jalons.



Services de conseil en sciences et en recherche :

Obtenez des services de validation (jusqu'à 10 000 \$ pour des activités telles que la conception d'études, les consultations scientifiques et analytiques, etc.) offerts par le Kunin-Lunenfeld Centre for Applied Research & Evaluation (KL-CARE) de Baycrest.



Coaching et mentorat :

Accédez à plus de 100 scientifiques, chercheurs et professionnels de l'industrie grâce à la Communauté des mentors du CABHI et au Collectif scientifique du CABHI.



Recrutement de talents :

Accédez à un financement couvrant environ 25 % des coûts liés à l'embauche d'un stagiaire, offert exclusivement aux entreprises du portefeuille du CABHI.



Canaux de distribution auprès des clients :

Access CABHI's Innovation Network, a group of 100+ care delivery and industry organizations that are supported and activated to test, adopt, and procure innovations.



Validation auprès de la clientèle :

Accédez aux tests par l'utilisateur final et à la prospection de clients par l'intermédiaire de la plateforme LEAP du CABHI, une communauté de personnes âgées et de partenaires de soins qui peuvent formuler des commentaires essentiels.



Avantages et services préférentiels :

Accédez à une gamme de services à tarif réduit (p. ex. financement, services juridiques, conformité réglementaire) offerts par les partenaires de notre réseau d'innovation pour aider les entreprises à croître et à prendre de l'expansion.

2. Pourquoi le CABHI?

Depuis sa création, le CABHI aide les innovateurs à acquérir des clients, à accroître leurs revenus, à déposer des demandes de brevet, à élargir les bassins de ventes, à se constituer en société dans de nouvelles administrations et à obtenir des investissements de suivi et des subventions (y compris des capitaux de démarrage ou de série A et des obligations non garanties). À ce jour, les innovateurs appuyés par le CABHI ont eu un impact immense :



3. Dates importantes

Dates importantes	
Ouverture de la période de demandes	6 mars 2026
Fermeture de la période de demandes	15 avril 2026
Avis de présélection	27 avril 2026
Processus de diligence raisonnable - Examen de la salle des données - Séances de diligence raisonnable	du 27 avril au 22 mai 2026
Communication avec les candidats retenus	8 juin 2026
Date de début	1er juillet 2026

Présentez une demande au **programme Fuel** et joignez-vous à plus de **90 entreprises** qui ont propulsé leurs innovations au niveau supérieur.



Plus de 26 M\$ distribués dans le cadre des programmes d'investissement du CABHI



Valeur des entreprises du portefeuille : plus de 1,5 G\$



Plus de 1 G\$ en investissements de suivi



La participation du CABHI a joué un rôle déterminant pour faire avancer notre projet, en parfaite adéquation avec sa mission d'améliorer la qualité de vie de la population vieillissante. Son financement et son soutien ont été essentiels au développement et au perfectionnement de notre plateforme INSPIRE, conçue expressément pour favoriser le mieux-être cognitif, émotionnel et physique des adultes et des personnes âgées.

– Dr Jean-Simon Fortin, M.D., président (chef de la direction) et cofondateur de Paperplane Therapeutics, entreprise appuyée par le CABHI



Les fonds du CABHI ont été essentiels pour permettre à Mesosil de fonctionner; ils nous ont aidés à obtenir d'autres financements, à développer une nouvelle technologie et à déposer des demandes de brevet, puis à agrandir notre équipe afin de répondre à nos besoins en recherche et développement.

– Dr Cameron Stewart, chef de la direction et fondateur de Mesosil Inc., entreprise appuyée par le CABHI



« L'investissement du CABHI a été déterminant pour orienter la trajectoire de notre entreprise, en [fournissant] le capital nécessaire pour éliminer les goulots d'étranglement en fabrication, grâce à l'augmentation de notre capacité de production. Le mentorat et le coaching du CABHI nous ont aussi aidés à élaborer notre stratégie de vente, ce qui nous a permis de tirer parti de notre avantage de pionnier et d'accroître les ventes de Guided Hands. »

– Lianna Genovese, cheffe de la direction et fondatrice d'ImaginAble Solutions, entreprise appuyée par le CABHI



Le CABHI nous a fourni les fonds nécessaires pour mettre en place nos opérations en Alberta. Nous avons recruté un dirigeant régional et créé un écosystème de fournisseurs afin d'offrir aux personnes âgées et aux membres de leur famille des services de soutien non médical.

– Rustam Sengupta, fondateur et chef de la direction de Tuktu Care Inc., entreprise appuyée par le CABHI

4. Volets de financement du CABHI

Le programme Fuel du CABHI acceptera des demandes dans deux volets de financement :

- Volet A : **Entreprises en démarrage**
- Volet B : **Organismes de soins de santé et de recherche (OSSR)**

Volet A : Entreprises en démarrage

Chaque entreprise participante peut recevoir un financement du CABHI pouvant aller jusqu'à 500 000 \$ CA afin d'aider les entreprises sélectionnées à atteindre des jalons de recherche, de développement ou de validation sur une période de 12 mois. Le financement du CABHI sera versé en tranches en fonction des jalons visés. Le financement du CABHI accordé aux entreprises participantes est de nature dilutive et vise à s'aligner sur vos modalités de financement actuelles. En résumé, les entreprises participantes retenues signeront deux ententes avec le CABHI :

1. Entente de financement Fuel : prévoit le financement accordé à l'entreprise et décrit toutes les exigences connexes du CABHI et du gouvernement en matière de financement
2. Convention de bons de souscription : donne au CABHI le droit, sans l'y obliger, de recevoir des actions de l'entreprise en contrepartie du financement Fuel accordé (en s'alignant sur les modalités de votre ronde à prix fixe, de votre accord SAFE ou de vos obligations convertibles).

Volet B : OSSR

Les OSSR peuvent demander jusqu'à 500 000 \$ CA en financement non dilutif du CABHI. Le financement du CABHI sera versé en tranches en fonction des jalons visés. Si la demande est retenue, le financement sera administré à l'établissement hôte tout au long du projet, conformément à l'achèvement de jalons de recherche, de développement ou de validation convenus d'un commun accord.

Les OSSR doivent être affiliés à un établissement universitaire canadien agréé, à un établissement de recherche reconnu ou à un organisme de soins de santé. Les OSSR doivent également créer et valider une propriété intellectuelle qui n'est pas attribuée à une entreprise à but lucratif ou qui n'appartient pas à une telle entreprise. La propriété intellectuelle doit appartenir à l'OSSR, à l'établissement ou à une combinaison des deux (conformément aux politiques de propriété intellectuelle du bureau de transfert de technologie de l'établissement).

5. Thèmes d'innovation

Les thèmes d'innovation du CABHI garantissent que nos projets et les partenariats contribuent à notre mission et concrétisent notre vision. Lorsque nous évaluons des occasions, nous veillons à ce qu'elles correspondent à nos thèmes d'innovation principaux et transversaux et à ce que les solutions aient des retombées positives pour les personnes touchées par la démence.

Thèmes principaux :

- Vieillir à la maison
- Santé et bien-être financiers (technologies financières)
- Soutien aux aidants
- Coordination des soins et navigation au sein du système
- Santé cognitive et mentale
- Santé du cerveau pour les femmes et technologies pour la santé des femmes

Thèmes transversaux :

- Diversité, accessibilité et équité en santé
- Promotion de l'inclusion sociale et prévention de la stigmatisation et des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées

Pour en savoir plus sur les thèmes d'innovation du CABHI, [consultez notre site Web](#).

6. Processus de financement

1. Demande en ligne :

Les candidatures sont soumises en ligne, puis examinées et évaluées par le comité d'examen du CABHI. Les innovateurs présélectionnés sont invités à participer au processus de diligence raisonnable et d'examen du financement.

2. Diligence raisonnable et examen du financement :

Les innovateurs présélectionnés à l'issue du processus de demande en ligne offriront au CABHI un accès à leur salle de données et participeront à une journée de diligence raisonnable. Cela permettra de déterminer s'ils sont admissibles à un investissement pouvant aller jusqu'à 500 000 \$ CA.

3. Sélection et contrat :

À la suite d'un processus de diligence raisonnable réussi, le CABHI informera tous les demandeurs sélectionnés et procédera à la passation de marchés (voir ci-dessous) en fonction du type de demandeur (c.-à-d. entreprise ou OSSR).

7. Admissibilité au programme

Volet A : Entreprises en démarrage :

- L'entreprise doit être légalement constituée au Canada, au fédéral ou au provincial
- L'entreprise doit avoir une valorisation ou un plafond de valorisation (accord SAFE, billet convertible, etc.) supérieur ou égal à 6 M\$ CA, ou des revenus bruts supérieurs à 250 000 \$ CA au cours des 12 derniers mois (au moment de la demande).
- Le demandeur principal doit avoir le pouvoir de signature pour l'entreprise (généralement le fondateur ou le PDG)

Remarque : Si vous avez des questions au sujet de l'admissibilité au programme, veuillez écrire à fuel@cabhi.com.

Volet B : OSSR

- Le demandeur doit être affilié à un établissement d'enseignement canadien accrédité (p. ex. université, collège), à une organisation de recherche reconnue ou à une organisation de soins de santé
- La solution doit actuellement être à un niveau de maturité technologique (NMT) de 3 à 8
- Financement reçu pour la PI visée : supérieur à 500 000 \$ CA.
- L'OSSR doit se concentrer sur la création et la validation d'une propriété intellectuelle qui n'est pas attribuée à une entreprise à but lucratif ou qui ne lui appartient pas, et la propriété intellectuelle doit appartenir à l'OSSR, à l'établissement ou à une combinaison des deux (conformément aux politiques sur la propriété intellectuelle du bureau de transfert de technologie de l'établissement).
- Le demandeur doit être admissible à un financement par l'entremise de son établissement

Le demandeur doit consacrer au minimum 1,0 équivalent temps plein (ETP) de personnel au projet pendant toute sa durée.

Autres exigences concernant l'admissibilité au programme :

- Le produit ou la solution doit clairement porter sur au moins l'un des six thèmes d'innovation du CABHI
- Le produit ou la solution doit être prêt pour la recherche, le développement ou la validation.
- Les fonds du CABHI doivent être utilisés pour aider l'entreprise, l'OSSR ou l'établissement à franchir des jalons liés à la validation, notamment :
 - Validation clinique ou scientifique de la solution (y compris la validation du processus)
 - Validation auprès du client et des utilisateurs finaux (effectuer des études de prospection de clients et mener des études pour démontrer ou améliorer le produit ou les services pour répondre aux besoins et aux attentes des utilisateurs finaux)
 - Validation du produit (évaluer et vérifier la qualité, l'innocuité, l'efficacité ou le rendement du produit ou des services)
 - Validation de marché (solliciter la participation des utilisateurs finaux et des personnes âgées pour évaluer et mettre à l'essai la viabilité du produit ou du service auprès du public cible)
 - Validation des répercussions socioéconomiques et sanitaires
- Le produit ou la solution peut être exploité librement (c.-à-d. qu'il ne présente aucun risque de violation)
- Le demandeur doit utiliser le financement du CABHI conformément aux Directives relatives aux dépenses admissibles du CABHI
- L'entreprise ou l'établissement doit fournir des fonds de contrepartie conformément aux Directives sur les fonds de contrepartie du CABHI

8. Critère d'évaluation

Toutes les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :

Expérience de l'équipe (30 %) :

- Pourquoi votre équipe et vous-même êtes-vous particulièrement qualifiés pour résoudre ce problème ou travailler sur cette solution?
- Quels sont vos antécédents en matière de réussite?
- Qui contribue à votre réussite?

Qualité de la solution (30 %) :

- Comment avez-vous choisi cette idée?
- Comment savez-vous que le produit ou la solution est nécessaire?
- Quelle norme de soins ou quelles solutions votre marché cible utilise-t-il actuellement pour régler ce problème?
- Quels sont les avantages de votre solution par rapport aux normes, produits et pratiques en place?
- Dans quelle mesure votre solution est-elle directement alignée sur le mandat et les thèmes prioritaires du CABHI?

Débouchés et potentiel de croissance (20 %) :

- Quelle est la taille actuelle du marché, et quelle est la croissance prévue dans 5 à 10 ans?
- Pourquoi avez-vous accordé la priorité à ce marché?
- Quel est votre modèle d'affaires ou de service, et comment cela vous permettra-t-il d'attirer des clients?
- Comment faites-vous de l'argent?

Concurrence/traction (20 %) :

- Quels sont les obstacles à l'adoption de votre solution et comment comptez-vous y remédier?
- Quels sont vos principaux concurrents, tant sur le plan des catégories de produits que des entreprises?
- Comment et pourquoi réussirez-vous mieux?

9. Règles et obligations

- Le CABHI n'obtiendra aucun droit sur la propriété intellectuelle associée à la réalisation d'activités de recherche et développement, de mise à l'essai de produits et de validation, mais il pourra en diffuser les résultats.
- Le CABHI encourage fortement la promotion de votre propriété intellectuelle partout au Canada, dans l'intérêt des Canadiens.
- Le CABHI se réserve le droit de choisir des demandes lui permettant de conserver un portefeuille équilibré, ce qui comprend, sans s'y limiter, la répartition des entreprises dans l'ensemble de ses thèmes d'innovation, la diversité des fondateurs, la diversité géographique et le type d'entente de financement ou d'investissement.
- Le CABHI peut mettre fin aux négociations ou inviter un autre candidat à y participer si une entente contractuelle n'est pas signée dans un délai jugé raisonnable (délai déterminé exclusivement par le CABHI).
- Le CABHI se réserve le droit de rejeter toute candidature et de modifier ou d'annuler le présent appel à l'innovation en tout temps, sans engager sa responsabilité.
- Le CABHI se réserve le droit de modifier ou d'annuler, en tout temps, l'une ou l'autre des modalités et conditions du présent programme, sans engager sa responsabilité. Le CABHI se réserve également le droit de rejeter toute candidature à ses programmes. La décision finale en matière d'admissibilité relève uniquement du CABHI et dépend des fonds disponibles.

10. Ressources

Les ressources suivantes sont également offertes sur le [site Web du CABHI](#) sous forme de fichiers PDF téléchargeables :

- [Directives relatives aux dépenses admissibles](#)
- [Directives sur les fonds de contrepartie](#)
- [Entente de financement Fuel](#)
- [Convention de bons de souscription Fuel](#)



[APPLY NOW](#)

Si vous avez des questions, écrivez à fuel@cabhi.com.



CENTRE FOR AGING
+ BRAIN HEALTH
INNOVATION
Powered by Baycrest

CENTRE D'INNOVATION
SUR LA SANTÉ DU CERVEAU
ET LE VIEILLISSEMENT
Propulsé par Baycrest

Merci à nos bailleurs de fonds

CABHI, propulsé par Baycrest, remercie sincèrement les organismes suivants pour leur soutien :

- + Le Fonds stratégique des sciences de Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- + Le Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité

À propos de Baycrest

Baycrest est une organisation torontoise de sciences de la santé en milieu universitaire de renommée internationale spécialisée dans le vieillissement et la santé du cerveau.

Regroupement d'acteurs de toutes sortes (hôpital de soins en phase postaguë, soins de longue durée, résidences pour personnes âgées, soins de la mémoire, recherche, enseignement), Baycrest se veut le partenaire de prédilection en matière de vieillissement pour les personnes âgées et leurs soignants, entre autres. C'est dans une telle structure que les nouvelles connaissances sont acquises et intégrées aux soins prodigués sur le terrain pour le bien des personnes touchées aujourd'hui et pour notre future compréhension du vieillissement et du soutien à y accorder.

Ayant pour vision un monde où chaque personne âgée mène une vie pleine de sens, épanouissante et digne, Baycrest passe de la théorie à la pratique, perfectionne les soins spécialisés et transmet son savoir aux systèmes de santé, à ses partenaires et au reste de la société au Canada et dans le monde.

Une nouvelle ère du vieillissement est commencée.